



# **Structures et rituels de sociabilité à la fin du Moyen Age: bilan et perspectives de recherche**

**Catherine Vincent**

*Université Paris I – Panthéon-Sorbonne*

*Resumen:* En los últimos años ha aumentado el número de trabajos sobre los ritos de sociabilidad en la Baja Edad Media, especialmente entre historiadores franceses e italianos. Este artículo analiza el mundo de las cofradías medievales, pues es el que mayor número de propuestas e hipótesis de trabajo ha aportado al estudio de los rituales de sociabilidad. Por otra parte en este trabajo también se hace un repaso a los estudios sobre otro tipo de “rituales comunitarios” (banquetes, tabernas, representaciones teatrales, vida en calles y plazas, entradas reales...) , y se sugieren nuevas perspectivas de investigación.

*Palabras clave:* Rituales de sociabilidad. Cofradías. Religiosidad. Rituales comunes.

*Abstract:* Last years the number of studies about the rituals of sociability in the Middle Ages has incremented, above all among French and Italian historians. This article analyzed the world of medieval confraternities, because this studies have contributed to the best knowledge of sociability with many proposals and new hypothesis. In the other hand this paper revises the studies of other kind of “common rituals” (banquets, alehouses, theatre, life in streets and squares, royal entries...), and it suggests new perspectives of researching.

*Key Words:* Rituals of sociability. Confraternities. Religious sense. Common Rituals.



Projet bien ambitieux que celui qui est annoncé par le titre de cet article, et qui le demeure encore, une fois précisées les limites chronologiques, géographiques et historiographiques assignées au parcours! Seuls seront en effet abordés les trois derniers siècles du Moyen Age (XIII<sup>e</sup> –XV<sup>e</sup>) et le bilan proposé portera plus spécialement sur les travaux des historiens français et italiens, sans s'interdire à l'occasion quelques incursions dans d'autres pays européens. Or, y compris à l'intérieur de ces cadres restreints, il est frappant de constater l'ampleur des études réalisées sur le thème de la "sociabilité" depuis plus d'une génération, tout spécialement depuis la publication en 1968 de l'ouvrage pionnier, qui demeure une référence en la matière, dû au professeur d'histoire contemporaine Maurice Agulhon: *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence*<sup>1</sup>. Ce n'est pas que le thème ait été méconnu auparavant, nous le verrons, mais il a récemment fait l'objet d'un ensemble incontestablement fructueux de travaux dont le flot est loin de tarir. Le bilan ne pourra donc être que provisoire.

La meilleure preuve de la vitalité de cette production historique, et de sa réussite, serait peut-être à trouver d'emblée dans le vocabulaire. Le terme de "sociabilité", peu familier des dictionnaires de la langue française jusque dans les années 1980, s'y trouve maintenant inclus, après avoir conquis ses lettres de noblesse<sup>2</sup>. Un autre signe paraît tout aussi suggestif: l'introduction de la notion dans les manuels à l'usage de la formation des étudiants des premiers cycles universitaires. A cet égard, on retiendra l'exemple donné par la synthèse que rédigea en 1970 Robert Fossier sur l'histoire sociale de l'Occident médiéval et qui, sensiblement remaniée, fut de nouveau publiée vingt ans plus

---

<sup>1</sup> M. AGULHON, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968, œuvre qui a pour sous-titre: "Essai sur la sociabilité méridionale".

<sup>2</sup> L'emploi du terme "sociabilité" à propos d'un groupe qui favorise les relations humaines est encore qualifié de "littéraire" dans A. REY dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992, t. II, p. 1959.



tard, sous le titre: *La société médiévale*<sup>3</sup>. Dans la seconde édition apparaissent quelques pages consacrées à la “convivialité”, réalité proche de celle de “sociabilité”, qui a même le privilège de figurer en table des matières. Sans faire disparaître une approche juridique des structures de la société médiévale centrée sur la question des relations entre servitude et liberté et sur la description des divers groupements caritatifs, professionnels et économiques, Robert Fossier y fait droit à la présentation des lieux et temps où se nouèrent, de manière plus informelle, des liens sociaux auxquels les historiens s'accordent désormais à reconnaître la plus grande importance dans leur approche de la période<sup>4</sup>.

Cette entrée dans les cadres généraux du savoir sur l'époque médiévale, entre autres, la notion de “sociabilité” la doit à la profusion et à la solidité des travaux qu'elle a inspirés. Colloques et publications ont fleuri sur le sujet depuis le début des années 1980, tant en Suisse et en Espagne qu'en Italie<sup>5</sup>; en France, un groupe d'universitaires

---

<sup>3</sup> R. FOSSIER, *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, Paris, Armand Colin, 1970, “Collection U”; *Id.*, *La société médiévale*, Paris, Armand Colin, 1991, “U-Histoire médiévale”.

<sup>4</sup> R. FOSSIER, *La société médiévale, op. cit.*, p. 211-213, notamment pour “Les convivialités”; p. 461, pour la table des matières.

<sup>5</sup> Parmi des éléments de bibliographie que l'on trouve rassemblés dans C. VINCENT, *Les confréries dans le royaume de France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 191-214, on rappellera plus spécialement, pour la Suisse: *Le mouvement confraternel au Moyen Age*, Rome, École française de Rome, 1987, “Collection de l'École française de Rome” 97: actes d'un colloque tenu à Lausanne du 9 au 11 mai 1985; pour l'Espagne, le colloque réuni en 1992 à l'université de Navarre et publié sous le titre: *Cofradías, gremios, solidaridades en la Europa medieval, XIX semana de estudios medievales, Estella, 1992*, Pamplona, Gobierno de Navarra, 1993, où sont évoquées les solidarités villageoises, professionnelles et confraternelles et qui est doté d'une riche bibliographie (p. 319-416); enfin pour l'Italie, l'œuvre imposante du père dominicain Gilles Gérard MEERSSEMAN rassemblée pour partie dans: *Ordo fraternitatis: confraternite e pietà dei laici nel medioevo*, Roma, Herder, 1977; Ch. de LA RONCIÈRE, “La place des confréries dans l'encadrement religieux du contado florentin”, *Mélanges de l'École française de Rome, série Moyen Age-Temps Modernes*, 85, 1973, p. 31-77 et 633-671; *Le confraternite romane: esperienza religiosa, società, committenza artistica*, L. FIORANI ed., Roma, Storia e Letteratura, 1984; L. K. LITTLE, *Libertà, Carità, Fraternità: confraternite laiche a Bergamo nell'età del comune*, Ber-





implantés à Rouen plaça la notion avec succès, durant plus de quinze ans, de 1982 à 1998, au cœur d'une recherche collective reconnue et qui donna lieu à l'organisation de cinq colloques internationaux successifs dont les actes sont publiés ou en cours d'édition<sup>6</sup>. A l'occasion de l'une de ces rencontres, Michel Mollat s'attacha même à démontrer en quoi il est légitime de voir dans la "sociabilité" un "ressort de l'histoire"<sup>7</sup>. Les actes du premier colloque rouennais s'ouvrent sur un bilan historiographique dans lequel il apparaît que la "sociabilité" est loin de constituer un objet historique nouveau. Sans remonter trop avant dans la chronologie, le thème fut abordé par les études au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>, en fonction de contextes idéologiques marqués, celui de la lutte pour la liberté d'association ou celui de la création d'États "corporatistes"; de nos jours, son approche se trouve renouvelée par l'intégration de la dimension anthropologique qui attire l'attention, au-delà des structures institutionnelles, sur les rites par lesquels ces dernières se construisent et sur les relations qui s'instaurent de la sorte entre tous les participants à un même rassemblement, qu'il se soit déroulé dans un cadre associatif ou non<sup>8</sup>. La "sociabilité", terme sous lequel se trouvent désignées les relations nouées par un individu entre la sphère

---

gamo, Pierluigi Lubrina Editore, 1988; C. F. BLACK, *Italian confraternities in the sixteenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

<sup>6</sup> FR. THÉLAMON éd., *Sociabilité, pouvoirs et société, actes du colloque de Rouen, 24-26 novembre 1983*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen, 1987; *Id. éd., Aux sources de la puissance: sociabilité et parenté, actes du colloque de Rouen, 12-13 novembre 1987*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1989; M. AURELL, O. DUMOULIN et FR. THÉLAMON éd., *La sociabilité à table: commensalité et convivialité à travers les âges; actes du colloque de Rouen, 14-17 novembre 1990*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1992; *La rue, lieu de sociabilité? Rencontres de la Rue*, A. LEMÉNOREL éd., Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1997; *Autour des morts: mémoire et identité; V<sup>e</sup> colloque international sur la sociabilité, Rouen, 19-21 novembre 1998*, à paraître aux Publications de l'Université de Rouen.

<sup>7</sup> M. MOLLAT, "La sociabilité comme ressort de l'histoire", FR. THÉLAMON éd., *Aux sources de la puissance...*, *op. cit.*, p. 233-241.

<sup>8</sup> A. VAUCHEZ, "Jalons pour une historiographie de la sociabilité", FR. THÉLAMON éd., *Sociabilité, pouvoirs et société, op. cit.*, p. 7-15: ce rapport introductif aborde principalement l'historiographie de la sociabilité aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.





familiale et celle de l'appartenance à une unité politique — spécialement un État — ne s'étudie donc plus dorénavant sans prendre en compte la composante dynamique qui est la sienne. Pourtant, dans la mesure où les institutions sont, par nature, davantage productrices d'archives que les réalités plus informelles, elles persistent à se trouver au centre des études historiques, tout particulièrement la confrérie qui, selon des modalités variées — pieuse, professionnelle, territoriale ou caritative — a constitué l'un des éléments majeurs de la sociabilité médiévale. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire d'aborder ce point en un premier temps et de lui faire la part belle dans notre bilan, tant pour ce qui regarde les observations maintenant largement reçues que pour les résultats à venir de recherches en cours. Mais la "sociabilité" s'observe également en des lieux et temps qui présidèrent à diverses formes de rencontres, sans pour autant avoir été à l'origine de la constitution d'associations. Plus délicats à saisir, en raison de leur caractère éphémère, ces "rituels de sociabilité" n'en ont pas moins suscité l'intérêt des chercheurs et continuent de le faire.

### *1. Richesse et diversité du monde confraternel médiéval*

Les développements médiévaux du mouvement confraternel sont tout d'abord sortis de l'ombre dans les zones méridionales de l'Occident, et plus spécialement en Italie où la documentation abonde. Puis, en référence aux conclusions proposées, se sont forgées de nouvelles hypothèses de travail qui aboutirent à la mise en évidence de la coloration sensiblement différente prise par le mouvement dans d'autres espaces occidentaux, plus septentrionaux. A ce propos, on nous permettra de revenir quelque peu sur ce nouveau paysage confraternel, en nous fondant, entre autres, sur nos propres enquêtes menées dans la province ecclésiastique de Rouen, puis élargies à des régions voisines grâce au concours de travaux de plusieurs collègues<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> C. VINCENT, *Des charités bien ordonnées: les confréries normandes de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1988, "Collection de l'E. N. S. J. F." 39 (version remaniée d'une thèse de troisième cycle soutenue à l'Université de Paris X-Nanterre, le 14 septembre 1984, devant un jury composé de MM. Ph. Contamine, A. Vauchez et M. Venard); et *Id.*, *Les confréries dans le royaume de France...*, *op. cit.*



La richesse des sources normandes fit tout d'abord apparaître la vitalité insoupçonnée enregistrée par le mouvement confraternel dans cette région entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> : il s'y trouvait en effet représenté massivement non seulement dans les villes mais aussi dans les bourgs ruraux et les villages, pour ces derniers non sans un certain décalage chronologique par rapport au monde urbain. De ce sondage effectué à l'échelle d'une province ecclésiastique d'importance, composée de sept diocèses (ceux de Rouen —le siège métropolitain—, Évreux, Lisieux, Bayeux, Coutances, Avranches et Sées), il était tentant d'extrapoler une floraison similaire du monde associatif pour l'ensemble de l'Occident, plus spécialement aux deux derniers siècles du Moyen Âge. Mais la rigueur imposait que le fait se trouvât confirmé par d'autres tableaux régionaux : certains avaient été brossés de longue date, d'autres étaient en cours d'élaboration...

Ainsi, le monde flamand, comme des travaux anciens l'avaient déjà solidement établi, avait vu naître un vigoureux élan associatif, plus étroitement lié au milieu professionnel qu'en Normandie, semble-t-il<sup>10</sup>. Les "medieval parish guilds" anglaises étaient également bien documentées, notamment à la suite d'enquêtes dont elles avaient fait l'objet de la part du pouvoir royal et qui révélaient leur présence en nombre jusque dans les paroisses rurales<sup>11</sup>. Pour ce qui est du royaume de France, des recherches plus récentes allaient démontrer l'ampleur du mouvement confraternel dans les villes de l'Ouest, telles Tours, Angers ou Nantes. Les régions de l'Est, dont la Bourgogne ou la Franche-Comté, ne manquèrent pas davantage à l'appel<sup>12</sup>, sans parler du sud de la Loire où le fait était plus attendu. Un colloque réuni en 1985 à Lausanne permit de dresser un premier bilan de la diffusion médiévale de ces compagnies dans les territoires de la vieille chrétienté occidentale : l'ensemble des contributions y manifesta clairement que la multiplication des confréries avait constitué un phénomène largement

---

<sup>10</sup> G. ESPINAS, *Les origines du droit d'association dans les villes de l'Artois et de la Flandre française jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lille, E. Raoust, 1941-1942, 2 volumes.

<sup>11</sup> H. F. WESTLAKE, *The Parish Guilds of Medieval England*, London, Society for promoting Christian knowledge, 1919.

<sup>12</sup> Citons l'étude à paraître d'une jeune historienne : A. HUBERT, "La confrérie de Saint-Nicolas-des-Clercs de la paroisse Saint-Vast de Toul aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", *Etudes toulouses*.



partagé et n'avait été en rien l'apanage des régions méridionales. Force était de conclure, comme le fit André Vauchez, que la fin du Moyen Age avait connu un apogée du mouvement confraternel avant celui des temps modernes, lequel fut de toute évidence redevable à l'action pastorale de la réforme catholique mais sans nul doute largement préparé par le premier<sup>13</sup>.

Plus encore que par leur prolifération, c'est par leur nature que les confréries normandes créèrent la surprise et qu'elles appelèrent la comparaison. A s'en tenir en un premier temps à leur aspect plus spécifiquement religieux, elles reflétaient en effet l'image d'une vie chrétienne sensiblement différente de celle que brossaient alors les synthèses pour l'Occident des derniers siècles du Moyen Age. Pour résumer le trait, la piété y demeurait très marquée par des formes anciennes et s'y montrait fort peu sensible aux courants spirituels nouveaux qui s'épanouissaient simultanément dans la péninsule italienne et les régions méridionales du royaume de France. En témoignaient plusieurs caractères, étroitement dépendants les uns des autres, que l'on rappellera brièvement. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre d'une province qui eut au XIII<sup>e</sup> siècle pour archevêque le franciscain Eudes Rigaud, l'influence des ordres mendiants dans l'implantation des confréries y semblait beaucoup moins décisive que dans le sud de l'Occident. Monastères, chapitres d'ancienne fondation et paroisses accueillirent un nombre d'associations bien supérieur à celui qui était répertorié pour les couvents: il faut cependant tenir compte du fait que l'histoire des ordres mendiants en Normandie reste à écrire pour la période médiévale. La solidarité de salut mise en œuvre par l'activité confraternelle, fondée sur le dogme de la communion des saints, frappait par sa parenté avec la prière pour les défunts traditionnellement assurée par les monastères, les chapitres ou les chapellenies, depuis plusieurs siècles. Tout au mieux était-on amené à constater que, par l'intermédiaire des confréries, cette forme de mémoire des morts trouvait une nouvelle expansion, jusque dans les couches les plus modestes de la population. Cette notation rejoignait l'apport des vastes enquêtes consacrées par l'école historique allemande à la tradition nécrologique attestée depuis le IX<sup>e</sup> siècle, au

---

<sup>13</sup> *Le mouvement confraternel au Moyen Age*, *op. cit.*; conclusion par A. Vauchez, p. 395-405, spécialement p. 397-400.





moins, et illustrée ultérieurement de manière particulièrement vive par l'ordre de Cluny: à l'origine de la création de nombreux liens sociaux, cette célébration de la *memoria* donnait au mouvement confraternel de la fin du Moyen Age de brillants précédents<sup>14</sup>.

Point n'était alors besoin d'invoquer le purgatoire pour justifier, en quelque sorte, le réseau de bienfaits spirituels dont chaque confrérie entourait ses membres; et, de fait, le terme ne figurait dans aucune source normande, ce qui ne manqua pas de retenir l'attention, alors que venait de paraître l'étude de Jacques Le Goff qui situait la naissance théologique du purgatoire durant les trois dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle et sa diffusion pastorale au cours du XIII<sup>e</sup><sup>15</sup>... Corollaire de ce constat, l'ensemble des saints choisis par les confrères comme intercesseurs ne faisait guère place aux figures nouvelles: c'est tout juste si saint François d'Assise et saint Dominique protégeaient quelques compagnies, mais en nombre bien réduit, pas plus de deux pour chacun... Enfin, les initiatives des fidèles en matière de piété, qui se manifestaient en ces régions par l'intermédiaire de donations ou fondations instaurées bien avant l'heure du trépas, et non par le biais des legs testamentaires, ne laissaient percevoir aucun signe de l'exubérance propre à cette "piété flamboyante" que l'on croyait caractéristique de l'"automne du Moyen Age". Tout y était mesure et, surtout, fidélité aux prières fondées à perpétuité, une attitude étrangère à l'accumulation de services au lendemain du décès, dans le but précis d'abrégé le temps de séjour en purgatoire.

Des pratiques apparemment aussi déroutantes demandaient à se voir établies plus largement que pour le seul espace normand, lequel ne présentait pas, par ailleurs, dans le domaine économique ou social, de tels caractères de conservatisme<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Voir, entre autres, G. O. ŒXLE, "Memoria-Memorialüberlieferung", *Lexikon des Mittelalters*, VI, 1993, c. 501-513 et K. SCHMID ET J. WOLLASCH, *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1984, "Münstersche Mittelalter-Schriften" Band 48.

<sup>15</sup> J. LE GOFF, *La Naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981, "Bibliothèque des Histoires".

<sup>16</sup> La province normande n'était-elle pas au contraire l'une des plus ouvertes du nord du royaume et Rouen, l'un des grands ports maritimes à l'ac-



L'exemple normand permet enfin d'observer le fonctionnement des confréries au sein de la société urbaine; les sources beaucoup plus lacunaires pour les campagnes se bornaient en général à de simples attestations de fondation ou à quelques maigres listes de membres dont il était difficile de tirer grand parti. Sur ce point également, les résultats étonnèrent. Certes, à l'image de ce qui avait été démontré pour d'autres cités, dont Avignon<sup>17</sup>, les confréries pouvaient s'y montrer attachées à des œuvres hospitalières ou, dans la ville de Rouen, se développer au sein des quartiers artisanaux de l'Ouest: s'étaient installés là des immigrants de fraîche date qui trouvèrent dans ces associations des liens venus compenser ceux qu'ils avaient dû rompre. Mais ces réalités, qui semblaient avoir été décisives dans le succès médiéval des confréries, étaient loin de pouvoir s'appliquer à l'ensemble des compagnies. En effet, pour beaucoup, elles vouaient en priorité leurs "bonnes œuvres" à leurs propres membres et concentraient leurs activités sur le moment du décès ainsi que sur l'organisation de la cérémonie des funérailles. En outre, lorsque les sources permirent une approche de la sociologie de quelques confréries, il apparut que leurs membres étaient en majorité issus des "classes moyennes", inscrits en couple ou même en famille (parents, enfants, voire petits-enfants). En ce cas, l'appartenance à une confrérie —parfois à plusieurs— contribuait à renforcer l'intégration déjà pour partie acquise, non sans reproduire les structures très hiérarchisées de la société médiévale, soit au sein du groupe, soit entre les compagnies: en effet, à la suite des observations de Bernard Chevalier sur les confréries d'Amboise à la fin du Moyen Age, on sait qu'il convient de distinguer des autres les "grandes confréries", auxquelles adhéraient beaucoup de notables urbains et qui pouvaient leur assurer la voie de responsabilités municipales<sup>18</sup>.

---

tivité tournée vers l'extérieur: M. MOLLAT, *Le commerce de la Haute-Normandie au XVe et au début du XVIe siècle*, Paris, Plon, 1952.

<sup>17</sup> J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà: les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Age*, Rome, École française de Rome, 1980, "Collection de l'École française de Rome", 47.

<sup>18</sup> B. CHEVALIER, "La spiritualité des laïcs: les confréries en Touraine à la fin du Moyen Age", *Histoire religieuse de la Touraine*, s. 1., C.L.D., s. d., p. 123-131, spécialement p. 126-127.



La contribution des confréries à la construction du lien social s'avérait donc beaucoup plus complexe qu'on n'avait pu le soupçonner; ces groupements s'infiltraient plus largement dans les rouages de la société que ne l'auraient fait de simples organismes caritatifs.

\*\*\*\*\*

La perception renouvelée du mouvement confraternel apportée par ces études fit surgir de nouvelles questions relatives aux racines du phénomène associatif, à la chronologie de son développement et au rôle qu'il joua au sein de la cité.

Parmi les divers thèmes qu'il convenait de reconsidérer à la lumière des études les plus récentes, figurait en effet tout spécialement celui des origines des confréries médiévales. Puisqu'il apparaissait que, dans certaines régions du moins, nombre d'entre elles s'étaient développées pour partie avant que l'influence pastorale des ordres mendiants ne se fasse sentir, puis en dehors de celle-ci, il fallait trouver d'autres ressorts à la vitalité du mouvement. Sans reprendre ici les analyses qui ont été déjà proposées plus amplement ailleurs, on voudrait simplement rappeler que cette question engagea sur la voie d'enquêtes menées auprès des sources provenant des monastères et des chapitres cathédraux. Ces travaux aboutirent à la conclusion que les toutes premières confréries médiévales seraient nées à l'ombre des établissements religieux anciens<sup>19</sup>. Les exemples réunis à cet égard pour le nord de la Loire étaient corroborés par d'autres, mis au jour pour les régions méridionales, notamment dans l'œuvre déjà évoquée

---

<sup>19</sup> Sur ce point, on se permet de renvoyer à deux articles déjà anciens: C. VINCENT, "Les confréries de "bas clercs", un palliatif à la réforme? L'exemple du Mans, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle", *Le clerc séculier au Moyen Age, Actes du colloque de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Amiens, 1991*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 263-274 et *Id.*, "Fraternités laïques et monastères bénédictins au XII<sup>e</sup> siècle: quelques questions à partir d'une *fraternitas* de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans", *Les mouvances laïques des ordres religieux, Troisième colloque international du Centre Européen de Recherches sur les Congrégations et les Ordres Religieux, Tournus, 17-20 juin 1992*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1996, p. 279-294.





du père Gilles Gérard Meersseman. Il apparut que l'initiative de ces compagnies, qui entremêlaient l'union de prière et l'entraide mutuelle, put revenir à des groupes de "bas-clercs", non prébendés: ceux-ci trouvèrent là une forme de solidarité corporatiste qui leur permettait d'échapper à la misère et de sauvegarder leur dignité de prêtre, puissamment affirmée par la réforme grégorienne, jusque dans la mort. En ce cas, la fonction principale de la confrérie se concentrait sur l'assistance au moment du trépas et l'assurance de funérailles décentes; mais elle contribuait également à servir d'autres objectifs de la réforme de l'Église, dans la mesure où elle donnait à ses membres l'occasion d'une initiation, fût-elle de brève durée, à des modes de vie commune et constituait une garantie de régularité, voire de qualité, pour la célébration du culte, en maintenant dans les cathédrales la présence d'un clergé plus stable que les chanoines. Puis, ces groupes cléricaux s'ouvrirent à de pieux laïcs, d'abord exclusivement aux hommes, ensuite aux femmes, dans la mesure où l'on peut généraliser le cas présenté par la Grande confrérie aux clercs et aux bourgeois de la cathédrale Notre-Dame de Paris et par quelques-unes de ses émules.

Le monde des clercs fut donc moins étranger à ce milieu de laïcs que les confréries passaient pour l'être... Pourtant ces derniers ne furent pas absents des origines du mouvement qui se rattache à l'effervescence religieuse engendrée par l'idéal de la vie apostolique et fraternelle, profonde source de renouvellement des structures traditionnelles de l'Église et actif ferment d'innovations spirituelles, à partir du XI<sup>e</sup> siècle et bien au-delà. C'est ainsi que l'on fut conduit, à la lumière des publications dont ces courants avaient fait l'objet, à situer plus nettement l'apparition des confréries parmi les fruits de cette "religion volontaire" (l'expression est due à André Vauchez) qui anima le monde laïque et, entre autres, assura l'essor de l'"ordre" de la pénitence ou présida à l'émergence de groupes aussi variés que les Umiliati, les Flagellants et les Tiers ordres, ces derniers plus directement placés sous la direction spirituelle des religieux mendiants. Mais, par comparaison avec toutes ces entreprises, le monde confraternel développait à l'égard de ses membres de moindres exigences tant en matière de pratique de la prière ou des sacrements que sur la voie de la perfection morale. Pourtant, l'on croit pouvoir affirmer que l'adhésion à une confrérie se fit l'expression du désir d'œuvrer



directement à son propre salut en renchérissant sur les obligations minimales fixées par le magistère.

L'enracinement des confréries dans les grands courants de la piété médiévale permet en conséquence d'établir des distinctions plus nettes entre les diverses strates chronologiques du mouvement, lesquelles recoupaient de fait une typologie des associations. Les plus anciennes confréries voyaient leur spécificité se dessiner avec d'autant plus de fermeté que leurs objectifs se trouvaient rapportés à ceux des compagnies de *Laudesi* et de *Pénitents* qui virent le jour dans la péninsule italienne dès le XIII<sup>e</sup> siècle mais ne trouvèrent guère d'équivalent ailleurs en Occident, avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle puis à l'époque moderne. Fondée avant tout sur la solidarité qui unit les croyants dans la quête du salut, consacrée à des œuvres caritatives susceptibles de s'élargir à l'ensemble des pauvres d'une cité, au-delà des cercles étroits de l'entraide mutuelle, la confrérie médiévale repose d'abord sur la prière d'intercession adressée au saint patron, en faveur de ses membres, par le chapelain (ou les chapelains) qu'elle se choisit et rémunère. L'existence de ce type de compagnie est attestée partout dans la chrétienté, à l'époque médiévale, y compris dans les cités italiennes où la floraison d'associations aux modalités de dévotion plus modernes a souvent quelque peu éclipsé la présence des formes anciennes. Elle enregistra une progression durable, qui persista jusqu'à la veille de la Réforme.

Pourtant, les trois derniers siècles du Moyen Age virent aussi l'avènement de la confrérie moderne, plus soucieuse de stimuler la dévotion de ses membres par une pratique régulière de la prière et une fréquentation plus assidue des sacrements, plus préoccupée également de les voir conformer leur conduite aux exigences de la morale chrétienne, telle qu'elle était alors définie, et devenir de la sorte pour leurs frères de véritables modèles, jusque dans l'action caritative déployée<sup>20</sup>. Ces confréries d'un type nouveau, que l'on peut qualifier, à la suite de Marc Venard, de "confréries de dévotion" pour les distinguer des "confréries d'intercession" antérieures, connurent une diffusion gé-

---

<sup>20</sup> Pour plus de développements, se reporter à C. VINCENT, "Discipline du corps et de l'esprit chez les Flagellants au Moyen Age", à paraître en 2000 dans la *Revue historique*.



nérale en Occident à l'époque moderne<sup>21</sup> : mais elles étaient nées bien auparavant, en Italie, dans le milieu des compagnies de *Laudesi* et, plus encore, des confréries de pénitents (*Battuti* ou *Disciplinati*).

A lire ce qui précède, il serait infondé de déduire que seules les confréries de type moderne jouèrent un rôle actif dans la vie de la cité. Les confréries anciennes n'ont rien à leur envier en la matière, même si les expressions de leur intervention furent différentes.

A ce propos, il importe de ne pas dévaloriser trop rapidement les groupes confraternels en raison de leur caractère fermé. En effet, c'est d'abord au sein de leur petit monde qu'ils tentèrent de favoriser l'apprentissage par leurs membres d'une forme de vie collective et de relations fraternelles ou peut-être, plus modestement, pacifiques, avant d'élargir leurs ambitions à l'ensemble de la société urbaine. On a pu suggérer que, dans les "confréries de métiers", cette fonction l'aurait emporté sur l'entraide face aux aléas de la vie, au témoignage, certes exclusif, de leurs statuts qui se sont davantage préoccupés de garantir un comportement loyal entre artisans du même secteur, gage de paix sociale, que de réglementer les secours mutuels. En dehors du contexte artisanal, dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, plusieurs statuts de confréries ainsi que les trop rares récits dont l'une ou l'autre s'est dotée pour exalter ses origines et rappeler le contenu de son idéal, mettent avec insistance l'accent sur le devoir de demeurer en paix et, en cas de rupture, sur le devoir de réconciliation qui doivent animer les confrères : le cas échéant, ce dernier pouvait être assuré par la médiation des dirigeants ou des anciens<sup>22</sup>. Les confréries du nord des Alpes retrouvèrent sur ce point les accents de leurs homologues, pénitentes, de la péninsule italienne qui prêchèrent le pardon des ennemis à des villes tiraillées par les luttes de faction.

---

<sup>21</sup> M. VENARD, "Qu'est-ce qu'une confrérie de dévotion?", *Les confréries, l'Église et la cité*, M.-H. Froëschlé-Chopard éd., Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1988, "Documents d'ethnologie régionale" 10, p. 253-261 et *Id.*, "La crise des confréries en France au XVI<sup>e</sup> siècle", *Populations et cultures, Mélanges F. Lebrun*, Rennes, Université de Rennes II et Institut culturel de Bretagne, 1989, p. 397-409.

<sup>22</sup> Pour un exemple, se reporter à C. VINCENT, "Fraternité rêvée et lien social fortifié : la confrérie Notre-Dame des Ardents à Arras (début XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle)", à paraître dans la *Revue du Nord*.





Dans un contexte plus pacifique, l'exercice de responsabilités communes et l'apprentissage de la gestion de biens collectifs firent de certaines de ces compagnies des viviers pour le recrutement des futurs édiles municipaux; inversement, les corps de ville purent se constituer en confréries pour resserrer les liens de solidarité qui les unissaient et préparer de longue main le renouvellement de leurs rangs. En outre, sur un mode qui fait davantage place à tous, d'autres compagnies se vouèrent à l'entretien de la mémoire locale...

Partagée par de nombreuses confréries, l'action caritative reste située au cœur du mouvement et de son intervention dans la cité, bien que développée avec de notables différences d'une association à l'autre, y compris dans les milieux professionnels qui ne manifestèrent pas, semble-t-il, de singularité en la matière. Tandis que certaines en vinrent à porter secours à un grand nombre d'indigents, d'autres se contentèrent de soutenir leurs propres membres en difficulté, non sans imposer parfois des conditions morales à l'obtention des subsides. Plus encore, bien des budgets de confréries, par leur silence total sur ce type de dépenses, laissent l'historien perplexe quant à l'activité d'assistance effectivement pratiquée par le groupe: on touche sur ce point les limites de la comparaison facile, venue fréquemment sous la plume des auteurs anciens et plus récents !, entre la confrérie médiévale et la compagnie d'assurances moderne...

Aussi fallut-il convenir qu'en dépit de leurs exigences dévotes sommaires, les confréries médiévales semblent, dans leur majorité, avoir concentré leurs activités dans le domaine religieux. L'entraide à laquelle aucune des compagnies ne s'est dérobée et qui semble ainsi constituer une commune raison d'être, est celle qui unit les fidèles dans l'aventure de la quête du salut: elle se joue du vivant de chacun par l'accumulation de bienfaits spirituels (messes, prières et bonnes œuvres) puis, de manière plus cruciale, à l'heure du trépas et, ultérieurement, par les nouveaux ensembles de suffrages régulièrement rassemblés en faveur des défunts. La confrérie médiévale est donc avant tout une association culturelle, comme en témoigne l'activité qu'elle déploie pour rendre honneur au patronage retenu: saint ou mystère de la vie du Christ ou de la Vierge. Dans une telle perspective, il est tentant d'affirmer que la place de la prière pour les morts y fut centrale. Certes, bien des messes célébrées par les confréries le



sont en faveur des défunts et certaines compagnies n'hésitent pas, quand leurs moyens le leur permettent, à en augmenter le nombre. A cela s'ajoute le fait que ces groupes se voient confier des fondations de messes anniversaires, ou autres, qui viennent accentuer encore la charge de la prière pour les morts. Mais, à la différence de ce qu'il en est dans les confréries des âmes du purgatoire, gardons-nous d'oublier que le plus souvent "vifs et trépassés" sont étroitement associés dans l'intercession confraternelle. La qualité de cette dernière est l'objet de tous les soins des confrères, à en juger par les dépenses ordonnées pour l'acquisition des ornements liturgiques, le décor de la chapelle et la beauté du culte, notamment le jour de la fête annuelle que rehaussent, dans la mesure du possible, un jeu d'orgues et un abondant lumineux...

Dans une large partie de l'Occident, ces préoccupations attestent une piété coulée dans la matrice liturgique, beaucoup moins doloriste qu'il n'était d'usage de le dire —les "mystères joyeux" ont leur place parmi les multiples patronages confraternels—, fidèle aux grandes figures traditionnelles de sainteté et sous-tendue par des préoccupations "comptables" moins exacerbées que quelques exemples ont pu le laisser croire, même si l'accumulation des messes et des indulgences devait venir stimuler la dévotion des fidèles et encourager les adhésions. La prière ordonnée "à perpétuité" demeure encore de mise dans bien des régions, ce dont témoignent, aux côtés de la vigueur des confréries, celle des fondations de chapellenies.

\*\*\*\*\*

Dans le sillage des travaux évoqués précédemment, la recherche sur le monde confraternel continue à prospérer et confirme sans cesse davantage l'extraordinaire extension enregistrée par le phénomène dès le XIII<sup>e</sup> siècle et surtout aux deux derniers siècles du Moyen Age<sup>23</sup>. Le

---

<sup>23</sup> Un panorama des confréries dans l'Europe médiévale vient tout récemment de mettre en évidence la richesse de cette production; les lignes qui suivent lui sont largement redevables: CH.-M. DE LA RONCIÈRE, "Le confraternite in Europa fra trasformazioni sociale e mutamenti spirituali", *Vita religiosa e identità politiche: universalità e particolarismi nell'Europa del tardo medioevo*, a cura di S. Gensini, Florence, Pacini Editore, 1998, "Centro

monde italien, et plus généralement méridional, ne cesse de se distinguer par sa fécondité en la matière. La variété des sources qui s'y trouvent conservées permet plus qu'ailleurs en Occident d'affiner la perception de la sociologie des compagnies, du rôle qu'elles jouèrent dans la société ou de la nature de la vie spirituelle qui les anima, à travers notamment la prédication délivrée aux confrères dont quelques "reportations" ont été conservées à Florence, par exemple<sup>24</sup>. La parution régulière du bulletin *Confraternitas*, édité par *The Society for Confraternity Studies*, implantée au Victoria College de l'université de Toronto<sup>25</sup> et principalement consacré à l'Italie, constitue le meilleur signe de la persistance, voire du développement, des études sur le monde confraternel dans la péninsule, aux époques médiévale et moderne. Mais de manière plus suggestive encore que pour une région dont on connaît la fertilité et la précocité en matière de spiritualité, les confréries surgissent à la faveur de quasiment tous les travaux qui enquêtent sur la vie religieuse ou sociale, tant dans les terres d'ancienne christianisation que dans les zones dites de "chrétienté nouvelle". Pour sa part, le monde germanique connut une multiplicité de *Bruderschaften* dans toutes ses grandes villes: une thèse récemment soutenue sur des paroisses de Nuremberg à la fin du Moyen Age le confirme<sup>26</sup>. Aux confins orientaux de l'Europe, la Pologne, la Hongrie

---

di Studi sulla civiltà del tardo medioevo, San Miniato, Collana e Ricerche" 7, p. 325-382.

<sup>24</sup> R. M. DESSI, *Ecritures laïques, prédication et confréries à Florence au XVe siècle. A propos du manuscrit Riccardiano 2894 (1461-1466)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par J. Le Goff, École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris), 1993, à paraître.

<sup>25</sup> *Confraternitas, The Newsletter of the Society for Confraternity Studies*, Toronto, Victoria College, deux numéros par an d'une quarantaine de pages environ chacun, depuis 1990. Bien que principalement centré sur l'Italie médiévale et moderne, le bulletin ouvre aussi ses pages à des travaux consacrés à d'autres pays, tels, entre autres, la Belgique actuelle (1993), la péninsule ibérique (1994 et 1996), le monde germanique (1995 et 1996) ou la Hongrie (1998). Il constitue un précieux instrument de liaison entre les chercheurs qui abordent le monde des confréries.

<sup>26</sup> M. STAUB, "Cellules vivantes" et "fictions administratives": *Histoire sociale des paroisses à Nuremberg à la fin du Moyen Age*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par A. Vauchez, Université de Paris X-Nanterre, 1997.





ou la Bohême<sup>27</sup> firent également place au mouvement, non sans un certain décalage chronologique par rapport aux régions occidentales, ce qui leur valut de connaître d'emblée l'implantation de toute la gamme des confréries, professionnelles, hospitalières, d'intercession et de dévotion les plus "modernes", dans la mouvance des ordres mendiants. En outre, on constate que les modalités de développement du mouvement y présentent de grandes parentés avec ce qui a été relevé plus à l'Ouest. A suivre notamment l'exemple pragois, les confréries naquirent également dans les rangs du clergé de la cathédrale. Confréries de métiers et de dévotion (dont les confréries du Saint-Sacrement) attirèrent, en Hongrie, les mêmes formes de générosité de la part des fidèles que celles qui sont mises au jour en la vieille chrétienté. En Pologne, des confréries qui regroupèrent l'élite sociale, et par conséquent des hommes qui évoluaient dans les sphères du pouvoir urbain, développèrent des formes de "religion civique" comparables à celles que l'on observe dans les villes italiennes ou, dans une moindre mesure, françaises<sup>28</sup>. Aux confins orientaux de ce pays, les mondes ukrainien et biélo-russe enregistrèrent aussi l'existence de confréries, d'abord dans la tradition orthodoxe puis dans le rite catholique grec, dont l'influence fut grande<sup>29</sup>.

A cette large diffusion géographique des confréries, s'ajoutent l'extrême variété de leur nature et l'amplification du nombre de leurs fondations aux derniers siècles du Moyen Age, comme le souligne Charles-Marie de la Roncière dans le bilan cité plus haut. Ces faits sont suffisamment notoires: inutile d'y revenir plus longuement. Mais

---

<sup>27</sup> Citons, respectivement, entre autres publications: I. CZARCINSKI, "Les confréries en Pologne: état de la question", *Questiones Medii Aevi novæ*, 2, 1997, p. 85-96; M. M. DE CEVINS, *L'Église dans les villes hongroises aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par H. Dubois, Université de Paris-Sorbonne-Paris IV, 1995; H. PATKOVA, *Bratrstva svatovitské katedrally v Praze ve stredoveku (Les confréries de la cathédrale Saint-Guy de Prague au Moyen Age)*, ouvrage sous presse précédé de plusieurs articles dont cette jeune archiviste pragoise a eu la gentillesse de me livrer la substance lors d'un passage à Paris.

<sup>28</sup> S. BYLINA, "La religion civique et la religion populaire en Pologne au bas Moyen Age", *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam)*, A. VAUCHEZ dir., Rome, École française de Rome, 1995, "Collection de l'École française de Rome" 213, p. 323-335.

<sup>29</sup> Confréries citées dans CH.-M. DE LA RONCIÈRE, *op. cit.*, p. 331, n. 20.



loin de s'en tenir à l'acquis, l'auteur souhaite également attirer l'attention de la communauté scientifique sur le travail qui demeure à accomplir en ce domaine, une perspective à laquelle nous nous rallions volontiers.

Incontestablement, il serait fort utile de mieux saisir la progression chronologique et géographique du mouvement confraternel dans l'Occident chrétien, tout comme son évolution et la diversification de ses objectifs: l'entreprise ne peut raisonnablement s'envisager qu'à l'échelle collective. Une telle "pesée globale", pour ce qu'elle comporte de séduisant, ne doit pourtant pas masquer la nécessité de poursuivre des enquêtes plus thématiques et plus ponctuelles qui permettent, par l'appréhension en profondeur de l'enracinement de ces associations, d'évaluer avec plus de précision quel rôle exact elles jouèrent. Sans doute faudrait-il, dans la mesure où les sources s'y prêtent, approfondir l'influence spirituelle que put exercer sur les fidèles leur participation aux activités des confréries de dévotion. Il en va de même pour la portée de l'action caritative développée par les confréries, avant que cette dernière ne glisse aux mains des pouvoirs urbains. De plus, en mettant fortement l'accent sur leur réalité religieuse, n'a-t-on pas quelque peu délaissé la composante sociale des confréries médiévales? Cette dernière ne se laisse réellement saisir dans toute sa complexité qu'au prix de minutieuses études locales qui reposent sur la possibilité d'identifier leurs membres et de détecter les réseaux de relations dans lesquels ils se trouvaient enserrés. Certaines compagnies se colorent alors d'un jour quelque peu nouveau. En effet, plusieurs études l'ont prouvé, derrière l'invocation des motifs religieux qui justifient leur fondation, se profilent des préoccupations d'un tout autre ordre: volonté de défense corporatiste, dans les milieux artisanaux; constitution de groupes de pression, dans d'autres sphères de la société; fonction éducative pour préparer la jeunesse à la vie de la cité<sup>30</sup>. Les relations complexes qui se sont nouées entre les confréries

---

<sup>30</sup> Sur ce point, on rappellera: B. CHEVALIER, "Corporations, conflits politiques et paix sociale en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", *Revue Historique*, CCLXVIII, 1, 1982, p. 18-44 et on signalera plusieurs travaux récents qui mettent au jour ces réalités pour la fin du Moyen Age et les débuts de l'époque moderne, soit à Lyon et dans les autres villes du Rhône: J. ROSSIAUD, "Mouvement confraternel et hommes du fleuve dans les villes du Bas-Rhône à la fin du Moyen Age", *La Gazette des archives*, 1996, 174-



et les puissances publiques —autorités municipales, pouvoir princier ou royal— n'en seraient alors que mieux comprises et, dans un autre domaine, la question des confréries de métiers mieux formulée, laquelle resurgit au détour de publications récentes, après avoir enregistré un temps de relative éclipse<sup>31</sup>.

Mais si, de fait, la confrérie médiévale se laisse difficilement cerner, c'est que le terme désigne des réalités bien diverses, animées d'objectifs variés, comme le souligne la synthèse de Charles-Marie de La Roncière<sup>32</sup>...

## 2. Le "foisonnement rituel"<sup>33</sup>

Pour forger la cohésion du groupe confraternel et faire expérimenter la "douceur d'être inclus"<sup>34</sup>, les associations usèrent, à des

---

175, p. 298-312 et *Id.*, "Contradictions sociales et cortèges civiques", intervention présentée le 9 mars 1999 au cours d'une séance du séminaire de Cl. Gauvard, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, à paraître dans la *Revue Historique*; soit dans le contexte très spécifique de la cité d'Avignon: J. ROLLO-KOSTER, "Forever after: the dead in the Avignonese confraternity of Notre-Dame la Majour (1329-1381)", *Journal of Medieval History*, vol. 55, n° 2, 1999, p. 115-140; soit encore à Florence: I. TADDEI, *Fanciulli e giovani. Crescere a Firenze nel Rinascimento*, Thèse soutenue à Florence (Institut Universitaire Européen), 1999, qui se situe dans la lignée, tout en s'en démarquant, des travaux antérieurs de R. Trexler et R. Weissman.

<sup>31</sup> P. DESPORTES, "Le mouvement confraternel à Amiens et en Picardie aux derniers siècles du Moyen Age", *Aspects de la Picardie au Moyen Age*, Amiens, Centre d'histoire des sociétés de l'université de Picardie, 1995, p. 161-184 et D. SCHNEIDER, "Pour modéliser la question des confréries professionnelles? Etude à partir d'un cas lorrain", *Revue Historique*, CCXCVII, 598, avr.-juin 1996, p. 294, où les "confréries de métiers" apparaissent dans la typologie dressée pour une période qui débute à la fin du Moyen Age et se poursuit à l'époque moderne.

<sup>32</sup> CH.-M. DE LA RONCIÈRE, *op. cit.*, p. 357.

<sup>33</sup> J. CHIFFOLEAU, "La religion flamboyante (V. 1320-V. 1520)", *Histoire de la France religieuse, tome 2, Du christianisme flamboyant à l'aube des lumières (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, R. RÉMOND et J. LE GOFF dir., Paris, Le Seuil, 1988, p. 63; la formule, appliquée par l'auteur à la vie religieuse des deux derniers siècles du Moyen Age, semble pouvoir se trouver étendue, pour la même période, à l'ensemble des formes de la vie sociale.





degrés variables, de toute une gamme de rituels décrits par l'ensemble des études citées. Ces rituels présidèrent à la réception des nouveaux membres, à l'organisation de la fête annuelle en l'honneur du saint patron, voire, le cas échéant, à la participation à telle manifestation collective où la confrérie figurait au nombre des corps constitués conuqués. Autant d'événements qui fournissaient l'occasion de déployer une procession, d'organiser quelque tableau vivant, jeu ou mystère pour les rares confréries de théâtre, surtout, de rassembler frères et sœurs en de longs banquets dont les menus plantureux ont été parfois conservés. Ce faisant, la confrérie ne manifestait pas une originalité particulière: elle reprenait à son compte des modalités propres à instaurer et à entretenir entre ses membres des liens de sociabilité, éléments qui se trouvaient également mis en œuvre dans d'autres circonstances, plus ponctuelles. Ces dernières n'en ont pas moins appelé l'intérêt des historiens, plus récemment sans doute que les "structures de sociabilité". Les publications qui résultent de ces recherches soulignent à juste titre la place importante de certains lieux et temps privilégiés de rencontre dans l'élaboration du lien social et d'une conscience commune entre tous les habitants d'un même territoire, ou simplement une fraction d'entre eux. On signalera à cet égard qu'une synthèse récemment consacrée à la culture médiévale des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, en France, a cru bon devoir faire place à un ensemble de réflexions intitulé "Rituels communs"<sup>35</sup>.

Les discussions engagées lors du premier colloque rouennais avaient en leur temps attiré l'attention sur le fait que la sociabilité n'a pas systématiquement besoin de "structures" pour se voir expérimentée. Certains lieux et temps se montrèrent propices par eux-mêmes au développement de relations humaines: deux d'entre eux, la table et la rue, avaient été cités dès cette rencontre et ils donnèrent lieu à des analyses ultérieures plus poussées.

---

<sup>34</sup> M. MORINEAU, "La douceur d'être inclus", *Sociabilité, pouvoirs et société...*, *op. cit.*, p. 19-32.

<sup>35</sup> J. P. BOUDET, "Le bel automne de la culture médiévale (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)", *Histoire culturelle de la France, 1. Le Moyen Age*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 308-315.



Le partage de la nourriture ou de la boisson ne saurait se limiter à une simple réponse apportée à d'impérieux besoins de survie; dans de nombreuses cultures, il a revêtu un sens beaucoup plus riche que tente de rendre un peu faiblement le concept de "convivialité", l'une des modalités de la sociabilité. Tel est le cas du monde médiéval où le fait n'est pas pour surprendre, compte tenu de la profonde imprégnation chrétienne qui marque tout spécialement l'Occident entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. L'Église enseignait en effet de longue date que le repas pris en commun et l'ingestion d'un même mets peuvent s'élever aux dimensions métaphysiques les plus hautes et se faire le signe de la communion qui unit les fidèles à Dieu, dans le sacrement de l'eucharistie. Or, précisément, durant la période retenue, la pastorale déploya un effort tout particulier pour favoriser l'intelligence du mystère de la consécration du pain et du vin, ainsi transformés en corps et sang du Christ. En outre, cette action s'est trouvée fortement relayée par des courants de dévotion très vivants dans les cercles féminins, où les pratiques alimentaires, parfois poussées jusqu'à l'ascèse la plus extrême, tinrent une place majeure dans l'aventure personnelle de nombreuses pieuses femmes et dans les relations qu'elles nouèrent avec leur entourage, preuve de l'intérêt apporté aux aliments, fût-ce pour s'en priver<sup>36</sup>. Le signe était d'autant plus aisément reçu qu'il se fondait sur une réalité humaine largement partagée. La nourriture prise en commun réunit le groupe familial, ainsi que le traduit l'expression médiévale: "Etre au même pot et au même feu". Mieux encore, des études récentes ont montré que le geste compta au nombre de ceux qui scellèrent, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la paix retrouvée entre les convives que rassemblait de nouveau une même table et qui ne pouvaient plus, au nom de ce temps passé ensemble, exercer de violence les uns contre les autres<sup>37</sup>. Déjà, à l'époque carolingienne, certains documents se firent l'écho d'alliances nouées à l'occasion du partage de boisson, dans la tradition notamment illustrée par la culture des peuples germaniques. Sans doute

---

<sup>36</sup> On renvoie sur ce point à la très belle étude de C. BYNUM, *Holy Feast and Holy Fast. The Religious Significance of Food to Medieval Women*, Berkeley, The University of California Press, 1987, récemment traduite en français: *Id., Jeûnes et festins sacrés: les femmes et la nourriture dans la spiritualité médiévale*, Paris, Le Cerf, 1994, "Cerf-Histoire".

<sup>37</sup> CL. GAUVARD, "Cuisine et Paix en France à la fin du Moyen Age", *La sociabilité à table...*, *op. cit.*, p. 325-334.



faut-il entendre ainsi les propos de l'archevêque de Reims, Hincmar, lorsqu'il accusa les "guildes ou confréries" de provoquer l'ivresse qui pousse aux meurtres, à la haine et aux guerres civiles<sup>38</sup>. N'était-ce pas également, en complément de la référence chrétienne évidente au "festin du royaume", la volonté de raviver périodiquement cet engagement de relations fraternelles qui présidait à la réunion des confrères en un repas collectif? C'est pourquoi l'une ou l'autre compagnie faisait obligation aux membres d'y assister, sous menace d'amende, et imposait à chacun de participer à la fourniture du vin bu ensemble: à la confrérie de la Conception Notre-Dame de la paroisse Saint-Michel-lès-Lions de Limoges, chacun devait ainsi prélever sur sa propre récolte une quote-part destinée à la réunion annuelle de l'association<sup>39</sup>.

A ce moment privilégié de sociabilité qu'est le repas, pris dans un lieu privé, qu'il soit familial ou collectif, répond un ensemble de lieux publics tout autant favorables à la création et à l'entretien de liens sociaux: les rues et les places<sup>40</sup>. Le fait ne va pas sans ambiguïté puisque la rue est aussi le domaine vers lequel se trouve rejetée la population des exclus; mais elle s'avère à l'inverse lieu de rencontre de l'autre, lieu de reconnaissance sociale et lieu d'intégration. De plus, à s'en tenir dans l'immédiat aux données quotidiennes, en dehors des jours de fête sur lesquels nous reviendrons, s'ajoutent les relations durables de voisinage qui ne furent pas toujours empreintes du seul caractère de solidarité que l'on a trop (?) voulu y voir et qui purent inversement être génératrices de conflits et de tensions latentes<sup>41</sup>. Rues

---

<sup>38</sup> Voir le texte du décret sur les guildes (ou confréries) d'Hincmar, archevêque de Reims de 845 à 882: G. G. MEERSSEMAN, *op. cit.*, t. I, p. 36, article 3.

<sup>39</sup> Exemple cité dans C. VINCENT, *Les confréries médiévales...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>40</sup> Synthèse dans J. P. LEGUAY, *La rue au Moyen Age*, Rennes, Ouest-France 1984; se reporter également au colloque de Rouen cité plus haut dont J. P. Leguay a assuré l'introduction (*La Rue, lieu de sociabilité?...*, *op. cit.*, p. 11-29).

<sup>41</sup> J. ROSSIAUD, "Crises et consolidations, 1330-1530", *Histoire de la France urbaine, tome 2*, G. DUBY dir., Paris, Le Seuil, 1980, spécialement p. 524 sur les liens de voisinage; signalons également un colloque tenu en 1996, à paraître aux Presses de la Sorbonne, consacré aux "Liens de proximité"





et places furent également les endroits où se côtoyèrent, sans logique apparente, tous ceux qui avaient à faire dans les bourgs ou les villes: riches seigneurs pourvus de résidences urbaines, marchands de passage, ruraux venus s'approvisionner, pauvres poussés à tenter leur chance depuis les campagnes proches...

Sans doute convient-il d'inclure dans la rubrique des "lieux publics de sociabilité" ces places particulières que constituèrent les cimetières, dont de multiples travaux se sont plu à mettre en évidence les rôles variés qu'ils jouèrent dans la vie sociale médiévale, outre leur fonction première<sup>42</sup>. En elle-même, cette dernière créait d'emblée une forme bien particulière de sociabilité, instaurée entre les vivants et les morts, à laquelle la culture médiévale s'est montrée très réceptive, se distinguant en cela de la culture antique, laquelle rejetait les corps hors des limites de la "polis". A l'égal d'autres structures et temps de sociabilité évoqués précédemment, le cimetière fut d'abord un espace de paix qui devait échapper à l'exercice de la violence, mais il fut aussi un territoire favorable à toutes sortes de rencontres, plus ou moins licites... Il fallut attendre la nouvelle définition du sacré élaborée dès le XIII<sup>e</sup> siècle, mais plus encore aux temps des réformes protestante et catholique, pour voir s'estomper, lentement, la fonction sociale du cimetière et disparaître les activités qu'il abrita, devenues incongrues. A ses côtés, le monde médiéval urbain ou villageois compta aussi d'autres points où se tinrent plus spécialement les "parlements de femmes", tels les puits, les lavoirs ou les dépotoirs...

---

dans la société médiévale. La question des liens de voisinage est abordée de manière novatrice, à travers l'étude de la co-résidence, dans la thèse encore inédite de Ph. Cailleux, *Trois paroisses de Rouen: XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle (Saint-Lô, Notre-Dame-la-Ronde et Saint-Herbalnd)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Ph. Contamine, 1998.

<sup>42</sup> On se bornera à signaler deux titres parmi les plus récents: D. ALEXANDRE-BIDON ET C. TREFFORT, "Un quartier pour les morts: images du cimetière médiéval", *A réveiller les morts: la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Association des Amis des bibliothèques de Lyon, 1993, p. 253-273, spécialement p. 270-273: "Le cimetière, lieu de vie sociale"; M. LAUWERS, "Cimetière", *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Age*, A. VAUCHEZ dir., Paris, Le Cerf, 1997, vol.1, p. 331-332 (avec bibliographie).



On ne saurait clore cet inventaire des lieux de sociabilité qui firent récemment l'objet d'études, sans citer les bains publics ou "estuves" dont Jacques Rossiaud, entre autres, a montré la présence dans les grandes villes du royaume de France comme dans de plus modestes. Au nom de préoccupations que cachait pudiquement la formule "aller s'estuver" et dont personne n'était dupe, ces établissements furent largement fréquentés aux derniers siècles du Moyen Age, aussi bien par les "étrangers et incogneuz" de passage dans la cité que par la population locale. De leur activité, témoignent à leur manière ces enluminures qui représentent hommes et femmes se baignant en couple, dans le plus simple appareil, au sein de larges cuves près desquelles leur est servi un repas, avant qu'ils ne gagnent quelque lit voisin<sup>43</sup>. Moins marquées moralement mais considérées comme tout aussi dangereuses pour l'ordre public, les tavernes contribuèrent plus familièrement à la construction du lien social, non sans être couramment le théâtre d'outrances et de violences qui firent condamner leur fréquentation par les moralistes et les hommes d'Église, ces derniers prohibant également la pratique des jeux de hasard qu'elles abritaient.

\*\*\*\*\*

La rumeur familière des rues et des places s'amplifiait lorsque celles-ci devenaient le théâtre de jeux dont les multiples fonctions sociales viennent de se voir mises en évidence: indéniablement, ces affrontements ritualisés constituèrent des temps privilégiés de rassemblement et de spectacle<sup>44</sup>. Plus exceptionnelles, plus chatoyantes aussi, les diverses fêtes qui punctuaient le calendrier annuel comme celles que justifiaient des événements majeurs, instauraient dans le bourg ou la ville qui les célébrait un mode particulier de sociabilité doté de ses propres rites.

---

<sup>43</sup> L. L. OTIS, *Prostitution in Medieval Society: the History of an Urban Institution in Languedoc*, Chicago, Chicago University Press, 1985 ET J. ROSSIAUD, *La prostitution médiévale*, Paris, Flammarion, 1988.

<sup>44</sup> J. M. MEHL, *Les jeux dans le royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, plus spécialement les chapitres XIX ("Des rôles enchevêtrés") et XX ("Des fonctions symboliques et rituelles").



Le rythme des fêtes calendaires, dont l'armature principale provient de l'année liturgique chrétienne, a fait l'objet d'études spécifiques depuis que les spécialistes des questions religieuses ont jugé bon d'orienter leurs travaux vers les pratiques des fidèles et ce que l'on a, un temps, nommé la "religion populaire"<sup>45</sup>. Sans doute, conviendrait-il de porter l'attention, plus qu'il n'a été fait jusqu'alors, sur l'identité des saints spécialement honorés par chaque communauté territoriale et dont les noms venaient s'ajouter aux dates retenues pour toute la chrétienté: leur choix se voulait l'expression d'une identité locale qui semble s'être affirmée avec vigueur à la fin du Moyen Age, tandis que se mettaient en place simultanément des structures de plus grande taille, les États. Les grands temps de la liturgie, celui de l'avent et, plus encore, celui du carême qui culmine avec la célébration de Pâques, ont pour leur part retenu de longue date historiens et ethnologues. On a souligné la manière singulière avec laquelle ils combinèrent des temps sacrés et des temps d'explosion en des "conduites de dérision" ou autres "conduites de bruit", tel le carnaval et la fête de fous ou fête de l'âne qui, située entre Noël et l'Épiphanie, est apparue au cours du XII<sup>e</sup> siècle dans les chapitres cathédraux<sup>46</sup>. Parmi l'ensemble de ces cérémonies, celle de la Fête-Dieu acquit à la fin du Moyen Age un relief particulier: établie au XIII<sup>e</sup> siècle mais principalement diffusée au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>, la fête du Saint-Sacrement devint l'une des occasions les plus importantes de rassembler la cité entière, dans toutes ses composantes. Les processions au cours desquelles le *Corpus Domini* était présenté à la vénération des fidèles s'affirmèrent rapidement comme l'un des grands spectacles donnés par la ville à ses habitants, un spectacle auquel nombre d'entre eux étaient amenés à participer, soit pour sa préparation, soit par une présence au sein du cortège<sup>47</sup>. A des degrés divers, la mise en place de

---

<sup>45</sup> Pour une première approche, signalons deux synthèses: F. RAPP, *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Age*, Paris, P. U. F., 1980, "Nouvelle Clio" et J. CHIFFOLEAU, *La religion flamboyante...*, *op. cit.*

<sup>46</sup> M. GRINBERG, "Carnaval et société urbaine, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle: le royaume dans la ville", *Ethnologie française*, 4, 1974, p. 215-244 et J. HEERS, *Fêtes de fous et Carnavals*, Paris, Fayard, 1983.

<sup>47</sup> M. RUBIN, *Corpus Christi: the Eucharist in Late Medieval Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, plus spécialement chapitre 4;





ces manifestations contribua donc à la création et à l'entretien d'une sociabilité, soutenue par la fréquence de leur succession dans le calendrier et par la régularité de leur retour chaque année.

De manière plus ponctuelle, sans connaître une périodicité comparable, d'autres festivités jouèrent un rôle analogue au sein des communautés d'habitants. Parmi celles-ci, citons la représentation de jeux théâtraux dont l'organisation ne reposait pas uniquement sur des professionnels. En effet, il apparaît au détour de sources que certaines confréries firent appel à leurs propres membres pour tenir quelques rôles dans la figuration de courtes scènes, telle celle de l'Assomption de la Vierge, dite aussi en Normandie "Notre-Dame-Montée", célébrée tous les ans à Cherbourg, par exemple, où les bons bourgeois de la ville, métamorphosés en apôtres, portaient en la circonstance des perruques de chanvre dont l'achat figure sur un relevé des comptes de l'association<sup>48</sup>. Mieux encore, dans la perspective du développement d'une conscience collective commune, on a pu montrer comment, dans des villages du Haut-Dauphiné, l'organisation de mystères fit appel à l'intervention de tous les habitants, un cas de figure qui demeure pourtant exceptionnel<sup>49</sup>. À la lumière d'expériences contemporaines similaires, on peut juger de ce que ces entreprises apportèrent à la collectivité rurale: des liens renforcés, sans doute, mais aussi bien des sources de divisions...

Les festivités dont il a été question jusqu'alors sont très fortement marquées par une perspective religieuse, quand bien même elles seraient parodiques. D'autres manifestations, apparues au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge, relèvent davantage de la sphère politique: les plus connues d'entre elles, les plus longuement étudiées, sont les entrées royales dans les villes, dont le nombre augmenta dans le royaume de France à la faveur du développement du pouvoir cen-

---

*Fête-Dieu: actes du colloque de Liège, 12-14 septembre 1996*, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'Études médiévales de l'Université Catholique de Louvain, 1999.

<sup>48</sup> C. VINCENT, *Des charités bien ordonnées...*, *op. cit.*, p. 254.

<sup>49</sup> P. PARAVY, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné: évêques, fidèles et déviants (vers 1340-vers 1530)*, Rome, École française de Rome, 1993, "Collection de l'École française de Rome" 183, vol. I, p. 388-417.



tral aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Accompagnées d'un cérémonial rigoureusement fixé, ponctuées de tableaux vivants pour les plus soignées d'entre elles, elles jouèrent un rôle de "rituels d'union et de divertissement"<sup>50</sup>, durant lesquels le pouvoir royal délivrait à l'intention de ses sujets un message diversement compris, dont la composante chrétienne était loin d'être exclue. Ces cérémonies, sources incontestables de sociabilité, constituent néanmoins de bons témoins des limites apportées à cette dernière: nombre d'assistants y furent en effet autant spectateurs qu'acteurs; le trait se trouve également relevé à propos de l'évolution enregistrée par le déroulement du carnaval dans les villes médiévales au cours du XV<sup>e</sup> siècle, où les pouvoirs urbains surent jouer de ces festivités et, pour leur plus grande gloire, prendre en main leur organisation<sup>51</sup>. Connues avant tout de nos jours pour le pouvoir central, elles eurent vraisemblablement des équivalents à l'échelle des pouvoirs urbains; en dépit d'une moindre envergure politique, elles n'en jouèrent pas moins un rôle de premier plan dans la construction d'une conscience identitaire pour la communauté d'habitants considérée. Les funérailles de l'un des hauts responsables de la ville, l'intronisation en fonction de tel autre, l'anniversaire d'un événement propre à l'histoire locale, fournirent autant d'occasions à la mise en place de rassemblements. Ces jalons de la vie citadine mériteraient des analyses plus poussées que celles dont ils commencent à être l'objet, à la faveur de l'étude d'une chronique urbaine<sup>52</sup> ou de l'illustration du concept de "religion civique", récemment forgé en référence à une réalité plus vivante en Italie qu'au nord des Alpes<sup>53</sup>.

C'est à des formes de sociabilité plus cloisonnées que renvoie une coutume qui a beaucoup intrigué les historiens, le charivari: d'origine encore méconnue, elle était d'usage courant dans les villes de la fin du Moyen Age et jusque dans les milieux princiers, à croire cet exemple de ce charivari qui a mal tourné, lors du tristement célèbre "bal des Ardents", donné à la cour du roi de France le 28 janvier 1393, à

---

<sup>50</sup> J. P. BOUDET, *op. cit.*, p. 315.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 311, d'après M. GRINBERG, *op. cit.*

<sup>52</sup> J. TRICARD, "Le roi dans la mémoire officielle d'une ville. Les notes du calendrier consulaire de Limoges", *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guénéé*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 537-546.

<sup>53</sup> *La religion civique à l'époque médiévale et moderne...*, *op. cit.*



l'occasion du remariage d'une dame d'honneur de la reine qui avait été déjà veuve à deux reprises<sup>54</sup>. Certes, le charivari appartient avant tout au domaine des pratiques matrimoniales, exclues de la présente étude, puisqu'il s'agit au Moyen Age d'aller chahuter, en bande, le remariage jugé indu d'un veuf ou d'une veuve. Mais, dans la mesure où l'action était menée par des jeunes le plus souvent membres d'une même association, elle s'avère génératrice, pour partie, de liens sociaux, de ces liens très spécifiques qui naquirent au sein des "abbayes de jeunesse", "bachelleries" et autres "confréries de conards", baptisées du terme générique de "compagnies folles"<sup>55</sup>. Ces sociétés facétieuses se formèrent à partir de critères relatifs à l'âge et au rang social. Les divers exemples réunis dans le royaume de France attestent qu'elles regroupaient dans une même cité les célibataires de sexe masculin; mais en Arles, notamment, nobles et roturiers ne se mêlaient pas. Leurs activités constituèrent autant d'exutoires à la violence latente entre groupes de jeunes hommes en quête de bonne fortune. Leurs fonctions consistèrent également à organiser divers jeux et fêtes profanes, dont celles du carnaval. Quant à leurs initiatives en matière de charivari, elles furent guidées par la volonté de surveiller la constitution des unions et de pénaliser ceux qui ne respectaient pas les conventions habituelles de l'échange des femmes, en contractant des mariages avec des étrangers ou un remariage. Attaché au maintien d'un certain ordre social, ce curieux rituel permettait, une fois passée la turbulence de son exécution ou à la suite un rachat fréquemment accompagné du partage d'une boisson offerte par l'homme chahuté, la réintégration dans la communauté de membres qui s'en étaient temporairement exclus en bafouant ses règles.

\*\*\*\*\*

---

<sup>54</sup> Outre la bibliographie déjà citée, rappelons: C. GAUVARD et A. GOKALP, "Les conduites de bruit et leur signification à la fin du Moyen Age: le charivari", *Annales E. S. C.* 1974, p. 693-704; J. LE GOFF ET J. CL. SCHMITT, *Le charivari. Actes de la table ronde de Paris (1977)*, Paris La Haye New-York, Mouton, 1981.

<sup>55</sup> Sur ce sujet, voir J. ROSSIAUD, "Fraternités de jeunesse et niveaux de culture dans les villes du Sud-Est à la fin du Moyen Age", *Cahiers d'Histoire*, 1-2, 1976, p. 67-102.





A l'instar d'autres rituels, délibérément écartés de cette étude — rituels de passage, rituels familiaux, rituels judiciaires, entre autres —, les rituels de sociabilité, qu'ils aient été ou non organisés dans le cadre de structures durables, contribuèrent d'une manière décisive à la formation et à la réception du code de bon comportement en société et aux renforcements des divers pouvoirs publics. Les conclusions, dans l'ensemble convergentes, présentées par les études évoquées ci-dessus attestent l'ampleur du mouvement de diffusion de la "norme sociale" et de "ritualisation de la vie quotidienne" que connut la fin du Moyen Age<sup>56</sup>.

Mais à l'heure du bilan d'une production historique pourtant abondante, il importe également de souligner les carences dont il fait état. Sans doute convient-il de garder à l'esprit l'ambivalence des cadres de la sociabilité, où les liens entre hommes se renforcèrent comme ils purent aussi se tendre, voire provoquer l'exclusion: ces points paraissent trop souvent laissés dans l'ombre par les analyses, à la faveur d'une mise en valeur des seules fonctions d'intégration. En outre, en avant-propos d'un colloque réuni en 1990 précisément sur le thème "Rites et rituels", les organisateurs attirèrent l'attention sur la nécessité d'entreprendre des travaux concernant le vocabulaire des rituels, les objets que ceux-ci mettent en jeu, les images qu'ils fabriquent à l'intention des participants et qui se greffent dans leur mémoire en autant de souvenirs<sup>57</sup>. C'est ainsi que plusieurs enquêtes actuellement en cours s'orientent dans cette direction, soit qu'elles se situent dans la lignée des entreprises antérieures citées, soit qu'elles explorent des voies encore méconnues, en se consacrant à l'emprise des ducs de Bourgogne dans les villes flamandes, aux funérailles princières ou aux processions liturgiques lyonnaises durant les XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, ou bien encore aux proclamations de paix, à l'excommunication ou à l'exorcisme<sup>58</sup>. On nous permettra, à cet égard,

---

<sup>56</sup> Les formules sont empruntées à J. P. BOUDET, *op. cit.*, p. 308.

<sup>57</sup> *Riti e rituali nelle società medievali*, a cura di J. CHIFFOLEAU, L. MARTINES e A. PARAVICINI BAGLIANI, Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, 1994, "Collectanea" 5, p. XII (l'avant-propos est dû aux trois co-organisateurs de la rencontre).

<sup>58</sup> Les différents sujets énumérés font chacun l'objet d'une thèse de doctorat d'histoire actuellement en cours: É. LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies: recherche sur l'espace public dans les villes des anciens*

une allusion à la recherche que nous venons d'achever sur les luminaires dans les pratiques religieuses des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>59</sup>. Consacrée à des objets précis, les supports de lumière, l'étude a permis de mettre en évidence le rôle que ceux-ci jouèrent au sein de plusieurs types de rites. A la fin du Moyen Age, la présence de lumière marquait en effet quasiment tous les rites de passage (baptême, mariage, ordination, funérailles), certains rites d'inclusion dans lesquels ils véhiculaient un message de communion à l'Église et dont l'exemple le plus probant est donné par les cérémonies publiques d'exclusion puis de réconciliation des pénitents encore en vigueur à l'époque, enfin, la plupart des rites d'honneur, lorsque torches et lampes étaient placées autour des reliques ou images des saints, du *Corpus Christi* et des puissants. Ces fonctions, qui se trouvèrent, entre autres, au cœur des activités de certaines compagnies confraternelles ou des fabriques paroissiales, animèrent de la sorte d'authentiques formes de sociabilité.

Mais gardons-nous d'oublier que, portée par la lumière ou par d'autres signes, la sociabilité des derniers siècles du Moyen Age s'est fréquemment vue élargie à une dimension céleste. Or, l'instauration de tels liens entre le monde de l'ici-bas et celui de l'au-delà, auxquels ces générations se sont montrées si sensibles, se fonde sur le mystère de la communion des saints, dans lequel Michel Mollat a décelé la "forme sublime d'une sociabilité achevée"...<sup>60</sup>

---

*Pays-Bas bourguignons (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction de É. Crouzet-Pavan; M. GAUDE, *Les funérailles des princes à la fin du Moyen Age*, sous la direction de C. Beaune; P. COLOMB, *Les processions dans les livres liturgiques du diocèse de Lyon dans la seconde moitié du Moyen Age: recherches préliminaires pour une histoire des rituels ambulatoires médiévaux*, sous la direction de J. Chiffolleau; N. OFFENSTADT, *Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent ans*, sous la direction de Cl. Gauvard; V. BEAULANDE, *Excommunication et société dans la province ecclésiastique de Reims du IV<sup>e</sup> concile du Latran au concile de Trente*, sous la direction de Cl. Gauvard; F. CHAVE, *L'exorcisme au Moyen Age*, sous la direction de N. Bériou.

<sup>59</sup> C. VINCENT, *Un monde enluminé: lumière et luminaires dans la vie religieuse en Occident du XII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Mémoire inédit présenté pour l'habilitation à diriger des recherches en histoire médiévale le 27 novembre 1999, 3 vol., à paraître.

<sup>60</sup> M. MOLLAT, "La sociabilité comme ressort de l'histoire", *op. cit.*, p. 240.